



ECCET

---

Etudes Consultation et Communication en  
Environnements Terrestres

# **Suivi de l'avifaune forestière et lacustre du Plateau de Goro**

**ECCET rapport 01/2010**



ECCET  
VALE INCO

**Suivi de l'avifaune  
forestière du plateau de Goro et  
lacustre de la Plaine des Lacs.**

**Rapport saison 2009**

Frédéric Desmoulins

Mont Dore janvier 2010.

Convention signée entre VALE INCO et ECCET le 16 janvier 2008, pour la mise en place d'un suivi avifaunistique sur les sites forestiers du plateau de Goro.

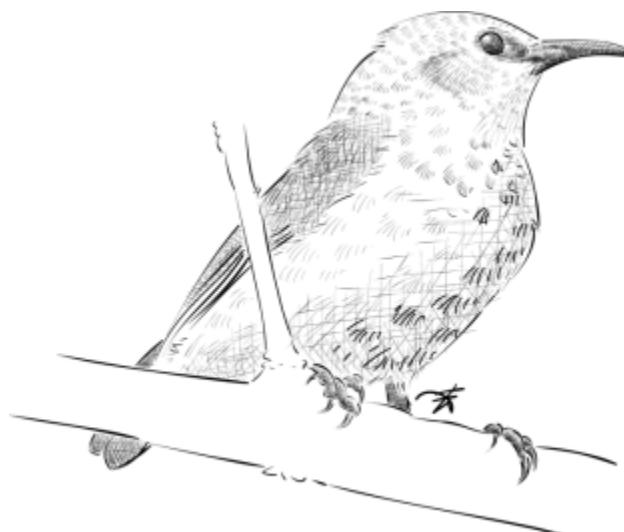
## Remerciements

Cette étude n'aurait pas été possible sans le concours de nombreuses personnes.

Je tiens ainsi à remercier Manina Tehei Ingénieur Conservation Faune du service revégétalisation de VALE INCO qui fut mon interlocutrice principale au cours de cette étude ainsi que Stéphane Mc Coy botaniste au service revégétalisation. Je tiens à remercier également le personnel VALE INCO pour sa disponibilité et sa célérité sur les tâches administratives.

Mes remerciements vont également au personnel Sodexho pour sa sympathie et son impeccable organisation dans mon hébergement.

Enfin, je m'excuse pour toutes les personnes croisées à la faveur de mes divagations forestières dont les noms m'ont malheureusement échappé, qu'ils reçoivent mes meilleurs souvenirs.



Myzomèle calédonien *Myzomela caledonica*

## **Sommaire**

<b><u>REMERCIEMENTS</u></b> .....	<b>2</b>
<b><u>SOMMAIRE</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	<b>4</b>
<b><u>1. METHODE D'ETUDE DES OISEAUX</u></b> .....	<b>5</b>
1.1. <b>METHODES D'INVENTAIRES</b> .....	<b>5</b>
1.2. <b>SUR LE TERRAIN</b> .....	<b>5</b>
<b><u>2. RESULTATS</u></b> .....	<b>6</b>
2.1. <b>STATUT DES ESPECES RECENSEES</b> .....	<b>7</b>
2.2. <b>ANALYSE DES RESULTATS</b> .....	<b>8</b>
2.3. <b>ANALYSE DES RESULTATS PAR MILIEUX</b> .....	<b>8</b>
2.3.1. FORET HUMIDE : .....	10
2.3.2. MAQUIS PARAFORESTIER : .....	11
2.4. <b>COMPARAISONS DES PEUPLEMENTS AVIENS ENTRE LES DIFFERENTES FORETS</b> .....	<b>11</b>
2.4.1. RICHESSE SPECIFIQUE.....	11
2.5. <b>IDENTIFICATION DES MASSIFS FORESTIERS A PLUS FORTE RICHESSE AVIFAUNISTIQUE ET PATRIMONIALE</b> .....	<b>13</b>
2.5.1. ANALYSES CARTOGRAPHIQUES.....	13
<b><u>3. AVIFAUNE DE LA PLAINE DES LACS</u></b> .....	<b>25</b>
<b><u>PERSPECTIVES ET CONCLUSION</u></b> .....	<b>27</b>
<b><u>GLOSSAIRE</u></b> .....	<b>28</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b> .....	<b>30</b>

## **Introduction**

L'implantation d'un site industriel sur un site naturel et à proximité de réserves naturelles est vecteur de problèmes tant d'ordres environnementaux que d'opinion publique. Le recours aux études d'impacts est dorénavant obligatoire et un suivi environnemental est fortement souhaité afin d'être en mesure de gérer le plus rapidement possible de potentiels problèmes survenant sur la faune et la flore. Dans le cadre de ces études, VALE INCO a fait appel à ECCET afin de réaliser un suivi annuel de l'avifaune faisant suite à l'étude initiale établie par l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) en 2004-2005. Parallèlement VALE INCO mène des campagnes de suivi faunistique entre autre, de la myrmécofaune, de l'herpétofaune ainsi qu'un suivi botanique.

L'avifaune est une des branches de l'évolution de la faune terrestre où la nature exprime de manière voyante et sonore toute sa diversité. Au cours de 80 millions d'années qui ont suivies l'apparition des oiseaux, cette lignée a essaimée à travers tous les milieux et écosystèmes de la planète, des déserts de sables aux déserts de glace nous sommes en mesure de croiser ou d'entendre le chant d'un oiseau. Cette répartition globale fait de cet ordre un des principaux concerné quand le milieu tend à se dégrader car c'est bien souvent celui que l'on remarque en premier. Par leur attitude les oiseaux sont beaucoup plus présents dans l'esprit du public que les autres ordres bien souvent plus discrets. De ce fait de très nombreuses études menées par de nombreux scientifiques et amoureux de cet ordre ont concernées tous les domaines de l'avifaune depuis plus de 150 ans ce qui lui confère un statut particulier et privilégié quand un gestionnaire est à la recherche de bioindicateurs fortement usités, donc fiables.

L'avifaune néo-calédonienne est riche de 189 espèces dont 24 lui sont endémiques (Barré et Dutson 2000). C'est une des plus riches du pacifique et, de ce fait, elle est à préserver par tous les moyens. Les espèces endémiques qui y sont présentes sont à l'image des milieux qui les hébergent : fragiles. Certaines sont même en voie d'extinction c'est pourquoi une vigilance toute particulière doit être menée dans son suivi et sa préservation. De plus l'avifaune par sa réactivité est le plus souvent le premier indice de la dégradation d'un milieu. Son suivi est donc nécessaire. Enfin la coévolution qu'il y a eu entre les oiseaux de Nouvelle-Calédonie et la flore locale montre que nombre d'espèces végétales sont fécondée et disséminées par le truchement de l'avifaune. De même, la disparition de certaines plantes peut être néfaste à la survie d'espèces d'oiseaux.

En suivant un protocole maintenant bien étalonné dans de très nombreux milieux (Villars et al 2003, Barré et Ménard 2003, Desmoulins et Barré 2004, Chartendrault et Barré 2005), le suivi des oiseaux forestiers du plateau de Goro est réalisé sur 12 sites forestiers situés à proximité directe du site industriel et éloignés de plusieurs kilomètres pour les zones témoin « vierges » ainsi que trois sites lacustres de la Plaine des Lacs. Ces relevés ont été réalisés au cours de cinq semaines entre octobre et novembre 2009. Ce comptage fait suite au relevé initial mené en 2008 qui a servi à étalonner la méthode et la période de prospection.

Les milieux prospectés ont été d'une part, les formations forestières humides et les maquis paraforestiers et d'autre part trois plans d'eau majeurs de la Plaine des Lacs, à savoir : le Lac en huit (2 segments et le Grand Lac). Ces deux formations végétales sont en effet « l'épine dorsale » du réseau de corridors écologiques révélé au cours de l'étude initiale menée par l'IAC (Desmoulins et Barré 2004). Ce réseau est primordial car générateur de flux migratoires et génétiques entre les lambeaux de forêt humide résiduels du site. Il entretient la diversité végétale et animale des forêts. Elles sont, de plus, les formations végétales les plus riches en flore indigène de la Grande Terre (Jaffré 2002).

## 1. Méthode d'étude des oiseaux

### 1.1. Méthodes d'inventaires

La méthode utilisée pour les milieux terrestres est celle des points d'écoute ou Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A). Elle consiste à recenser pendant dix minutes, sur des points d'écoute prédéterminés, les espèces présentes dans un rayon de 15 m autour dudit point et au-delà. Nous avons considéré qu'une écoute de 5 minutes était trop courte en forêt tropicale et 20 minutes trop longue, la bonne durée devant se situer autour de 10 minutes, celle recommandée également par Wunderle (1994) en forêt tropicale aux Antilles. Les doubles comptages des mêmes individus sont limités en mémorisant la localisation et la distance de chaque oiseau contacté, ce qui est parfaitement réalisable, avec de l'expérience et une écoute attentive. De plus, il est admis que dans un rayon de 15m, tous les oiseaux quelle que soient leur activité, leur morphologie, la puissance de leur chant, sont détectés. Au-delà, la détectabilité varie en fonction du milieu (ouvert, fermé), des conditions météorologiques ou de l'activité et de la puissance vocale des oiseaux. Les espèces sont d'autant plus facilement contactées qu'elles sont bruyantes et actives. Les relevés se font du lever du soleil à 9h30 et de 15h30 au crépuscule.

Les prospections sont suspendues en cas de fort vent et de pluie (oiseaux moins actifs, détectabilité réduite). L'espacement des points d'écoute est de 200 m minimum en zone forestière. En raison du plus faible nombre de points d'écoute (51), il a été décidé que chaque point serait prospecté quatre fois, deux fois le matin, deux fois en fin d'après midi.

### 1.2. Sur le terrain

En consultant les heures de lever et coucher du soleil, l'observateur se rend sur les points d'écoute pendant les horaires de comptages définis par le protocole. Chaque point est localisé d'abord sur carte, ensuite sur le terrain à l'aide d'un GPS équipé d'un fond cartographique (GARMIN GPSmap 60CSx + fond topographique de la Nouvelle-Calédonie numérisé, vectorisé par la société « Point GED »). Il est important que chacun des lambeaux forestiers ait ses deux points en zone forestière et deux points en zone paraforestière périphérique ce qui n'est pas toujours aisés sur certains lambeaux. La couronne de formations paraforestières est souvent très étroite et accolée à la forêt. Les coordonnées géographiques sont ensuite

corrigées dans le système Hayford (-339 m pour les X et -335 m pour les Y) afin d'être compatibles avec les fonds de cartes numérisées utilisées sous logiciel SIG (Mapinfo 7). Sur le terrain, l'ornithologue se dirige vers les points déterminés en utilisant son GPS. Arrivé sur le point, il note l'heure, la configuration du site et les observations d'oiseaux sur un carnet réservé. Pendant dix minutes l'observateur doit rester concentré afin d'éviter dans la mesure du possible les doubles comptages. Le silence est de rigueur car certains chants ténus, quand ils sont éloignés, passent facilement inaperçus (Rhipidures, Gérygone mélanésienne, Zostérops).



Photo 1 : Matériel de terrain (GPS, jumelles, carnet, carte IGN, crayon)

## 2. Résultats

Les comptages se sont déroulés du 12 octobre au 19 novembre 2009.

Pour la saison 2009, un total de 29 espèces a été contacté sur les 12 sites forestiers (les milieux lacustres sont traités en page 24 de ce rapport). Pour la saison 2008, 29 espèces avaient également été également contactées (Desmoulins 2008).

**Tableau 1** : Liste des espèces contactées sur le Plateau de Goro. *LR* : espèces à large répartition (présentes aussi hors de Nouvelle-Calédonie) ; *SEE* : sous-espèce endémique ; *EE* : espèce endémique ; menaces selon les critères de l'IUCN : *NT* : Near Threatened : Quasi menacé d'extinction ; *VU* : Vulnérable ; *FR* : Faible risque.

Famille	Nom scientifique	Nom français, Noms locaux	Statut	Code
Accipitridés	<i>Accipiter haplochrous</i>	Autour à ventre blanc ; Emouchet bleu	EE FR	AUVE
	<i>Pandion haliaetus cristatus</i>	Balbuzard d'Australie, Aigle pêcheur	LR	BAPE
Columbidés	<i>Ducula goliath</i>	Carpophage géant, Notou	EE NT	NOTO
	<i>Columba vitiensis hypoenochroa</i>	Pigeon à gorge blanche	SEE	PIGO
	<i>Chalcophaps indica chrysochlora</i>	Colombe turvert	LR	COTU
Psittacidés	<i>Cyanoramphus saisseti</i>	Perruche à front rouge	EE.NT	PEFR
	<i>Trichoglossus haematodus deplanchei</i>	Loriquet à tête bleue ; Perruche écossaise+	SEE	LOTE
Cuculidés	<i>Chrysococcyx lucidus layardi</i>	Coucou éclatant	LR	COEC
	<i>Cacomantis flabelliformis pyrrhophanus</i>	Coucou à éventail	SEE	COEV
Apodidés	<i>Collocalia esculenta albidior</i>	Salangane soyeuse ; Hirondelle	SEE	SASO
Alcédinidés	<i>Todiramphus sanctus canacorum</i>	Martin-chasseur sacré	SEE	MACH
Méliphagidés	<i>Lichmera incana incana</i>	Méliphage à oreillons gris ; Suceur	SEE	MEOR
	<i>Phylidonyris undulata</i>	Méliphage barré ; Grive perlée ; Couyouc	EE	MEBA
	<i>Philemon diemenensis</i>	Polochion moine ; Grive ; Oiseau moine	EE	POMO
	<i>Myzomela caledonica</i>	Myzomèle calédonien ; Sucier écarlate ; colibri	EE	MYCA
Acanthizidés	<i>Gerygone f. flavolateralis</i>	Gérygone mélanésienne ; Fauvette à ventre jaune ; Wapipi	SEE	GEME
Eopsaltridés	<i>Eopsaltria flaviventris</i>	Miro à ventre jaune ; Rossignol	EE	MIVE
Pachycephalidés	<i>Pachycephala caledonica</i>	Siffleur calédonien ; Sourd	EE	SICA
	<i>Pachycephala rufiventris xanthetraea</i>	Siffleur itchong ; Siffleur à ventre roux	SEE	SIIT
Artamidés	<i>Artamus leucorhynchus melanoleucus</i>	Langrayen à ventre blanc ; Hirondelle busière	SEE	LAVE
Campéphagidés	<i>Coracina caledonica caledonica</i>	Echenilleur calédonien ; Siffleur	SEE	ECCA
	<i>Lalage leucopyga montrouzieri</i>	Echenilleur pie de Nouvelle-Calédonie	SEE	ECPI
Rhipiduridés	<i>Rhipidura fuliginosa bulgeri</i>	Rhipidure à collier ; Petit lève queue	SEE	RHCO
	<i>Rhipidura spilodera verreauxi</i>	Rhipidure tacheté ; Grand lève queue	SEE	RHTA
Monarchidés	<i>Clytorhynchus p. pachycephaloides</i>	Monarque brun ; Gobe-mouches brun	SEE	MOBR
	<i>Myiagra caledonica caledonica</i>	Monarque mélanésien ; Gobe-mouche à large bec	SEE	MOME
Sturnidés	<i>Aplonis striatus striatus</i>	Stourne calédonien ; Merle noir	EE	STCA
Zosteropidés	<i>Zosterops xanthochrous</i>	Zostérops à dos vert ; Lunette	EE	ZODV
Estrildidés	<i>Erythrura psittacea</i>	Diamant psittaculaire ; Cardinal	EE	DIPS

## 2.1. Statut des espèces recensées

La liste des espèces contactées est portée au Tableau 1. Toutes les espèces sont terrestres et sédentaires (accomplissent l'intégralité de leur cycle vital en Nouvelle-Calédonie).

Onze espèces endémiques ont été dénombrées (Autour à ventre blanc, Notou, Perruche à front rouge, Méliphage barré, Polochion moine, Myzomèle calédonien, Miro à ventre jaune, Siffleur calédonien, Stourne calédonien, Zostérops à dos vert, Diamant psittaculaire). Quinze sous espèces sont endémiques à la Nouvelle Calédonie. Trois espèces : Perruche à front rouge, Autour à ventre blanc et Notou sont d'un intérêt patrimonial particulier au regard des critères de l' U.I.C.N. (Union mondiale pour la nature) (BirdLife International ; 2004). Elles sont cependant classées « quasi menacées » (LR/NT) ce qui signifie que le risque d'extinction en Nouvelle Calédonie est faible.

**L'Autour à ventre blanc** : Ce rapace forestier endémique, assez bien représenté en Nouvelle Calédonie, a été observé sur 15 points sur les 48. Les observations ont été faites soit en maquis paraforestier et en forêt humide. Le statut d'oiseau forestier de l'Autour à ventre blanc n'est pas remis en cause. Cet oiseau est régulièrement rencontré sur le plateau de Goro (Desmoulins et Barré, 2004, Desmoulins 2007,2008, 2009). La préférence de cet oiseau pour le milieu forestier est indéniable. Il semblerait toutefois qu'une lisière ou une clairière proche soit nécessaire à son établissement car il n'a jamais été observé au plus profond des forêts humides du Pic du Grand Kaori et de Forêt Nord. Les massifs forestiers de taille modeste lui seraient donc plus favorables. Hors saison de reproduction il semble plus enclin à se disperser dans les milieux avoisinants (Desmoulins et Barré 2004).

**Le Notou** : C'est certainement l'espèce la plus représentative et patrimoniale des forêts du Grand Sud. Ce pigeon, qui est le plus gros colombidé arboricole volant au monde est une espèce endémique de la Grande Terre et de l'Ile des Pins. Cet oiseau relativement sélectif quant au choix de son habitat est présent dans toutes les forêts humides, à la condition que ces dernières répondent à certains critères de taille, de structure et de composition. Cette espèce a été contactée pour la saison humide dans 6 des 12 massifs de forêts humides prospectés. Les forêts où cet oiseau n'a pas été rencontré au cours de cette étude sont de taille réduite avec une canopée plus aérée que celles où il a été observé. Les forêts proches des installations industrielles et de faibles tailles sont aussi dépourvues de cette espèce. Cependant, cette espèce semble tolérer des massifs de taille très modeste, moins de 1ha (Villard et al. 2003). Selon les critères U.I.C.N cette espèce n'est pas menacée d'extinction mais pourrait le devenir si une politique plus stricte de protection ou de réglementation n'est pas mise en place par le pays afin de maintenir et renforcer les populations présentes.

**La Perruche à front rouge** : Espèce endémique à la Nouvelle Calédonie, cet oiseau est un des 4 psittacidés de la Grande Terre (en incluant le Lori à diadème *Charmosyna diadema*, supposé éteint). Cette perruche se rencontre dans le maquis mais surtout en forêt humide qu'elle semble utiliser préférentiellement. Facilement détectable en raison de ses vocalises puissantes et caractéristiques elle est abondante sur le plateau de Goro (55 observations pour la saison humide 2009). A la vue de ces premiers résultats il semblerait que la fréquence à laquelle nous contactons cet oiseau soit toujours aussi forte. Cette espèce est ici d'un grand intérêt et doit être suivie avec attention car elle est classée quasi menacée d'extinction par



Photo 2 : Autour à ventre blanc

l’U.I.C.N. La D.R.N. (comm.pers.) la considère commune dans le nord de la Province (Nodéla, Farino). Cependant une étude récente dans les forêts humides de la Province Nord (Chartendrault, Barré. 2005) la considère comme très rare. Elle semble disposer dans le grand sud de conditions d’habitat particulièrement favorables. L’élimination d’une partie significative de son habitat à Goro peut altérer notablement l’aire de répartition de cette espèce. Les suivis aviens réguliers pour cette espèce seront déterminants pour sa conservation dans le Grand-Sud calédonien.



**Photo 3 : Perruche à front rouge**

## **2.2. Analyse des résultats**

Les données obtenues peuvent être traitées de deux manières afin de caractériser les peuplements aviens des forêts humides et du maquis minier au cours des deux saisons de prospection.

Nous étudierons donc :

- La fréquence d’occurrence

La fréquence d’occurrence ou constance, est le rapport exprimé sous la forme d’un pourcentage, entre le nombre total des relevés et le nombre de relevés contenant l’espèce. Les espèces constantes sont présentes dans plus de 50% des relevés, les espèces accessoires dans 25 à 50% et les espèces accidentelles ou spécialisées dans moins de 25% (Dajoz 1996).

- L’abondance relative

L’abondance relative ou coefficient d’abondance (Dajoz 1996), correspond au pourcentage des individus d’une espèce par rapport au total des individus de toutes les espèces. Cet indice complète le précédent et rend compte de l’importance numérique des oiseaux de chaque espèce détectée sur chaque point.

Pour la saison sèche post nuptiale de 2009 a été contacté un total de 2740 individus. Soit une moyenne de 15,5 observations d’oiseau par point. Ce résultat est à comparer avec la moyenne d’oiseaux observés pour la même saison l’hors du suivi 2008 : 12,5 pour 2049 observations (Desmoulins, 2008)).

## **2.3. Analyse des résultats par milieux**

L’étude du tableau 2 ainsi que des figures 1 et 2, permet d’observer des différences entre les deux peuplements aviens forestiers. La distinction entre les peuplements aviens des maquis paraforestiers et des forêts humides est toutefois bien moins franche qu’entre les peuplements de forêt humide et de maquis minier (Desmoulins et Barré. 2004).

**Tableau 2** : Fréquence d'occurrence et abondance relative des oiseaux des forêts humides et maquis paraforestiers de Goro pour la saison humide de 2009. AB RE : abondance relative de l'espèce ; FREQ OCC : Fréquence d'occurrence des espèces.

Espèces (Code)	Maquis paraforestier		Forêt humide	
	AB RE	FREQ OCC	AB RE	FREQ OCC
<b>AUVE</b>	0,85	12,50	1,20	15,91
<b>BAPE</b>	0,00	0,00	0,15	1,14
<b>COEC</b>	0,64	10,23	1,13	9,09
<b>COEV</b>	0,14	1,14	0,00	0,00
<b>COTU</b>	0,07	1,14	0,00	0,00
<b>DIPS</b>	1,14	12,50	3,00	25,00
<b>ECCA</b>	0,50	5,68	0,45	4,55
<b>ECPIN</b>	1,35	17,05	0,53	7,95
<b>GEME</b>	5,97	56,82	7,28	61,36
<b>LAVE</b>	0,07	1,14	0,15	2,27
<b>LOTE</b>	0,07	1,14	0,60	4,55
<b>MACH</b>	0,21	3,41	0,15	2,27
<b>MEBA</b>	14,56	88,64	12,61	79,55
<b>MEOR</b>	14,99	69,32	8,33	46,59
<b>MIVE</b>	2,06	17,05	2,70	29,55
<b>MOBR</b>	0,21	3,41	0,98	14,77
<b>MOME</b>	1,28	12,50	2,55	25,00
<b>MYCA</b>	19,74	96,59	20,35	92,05
<b>NOTO</b>	2,98	23,86	5,11	30,68
<b>PEFR</b>	2,06	22,73	1,95	19,32
<b>PIGO</b>	0,21	3,41	0,23	3,41
<b>POMO</b>	0,07	1,14	0,15	2,27
<b>RHCO</b>	5,40	61,36	2,93	35,23
<b>RHTA</b>	0,21	2,27	2,85	27,27
<b>SACR</b>	0,92	6,82	0,15	2,27
<b>SICA</b>	6,89	67,05	9,68	72,73
<b>SIIT</b>	1,85	20,45	0,08	1,14
<b>STCA</b>	0,14	1,14	1,65	13,64
<b>ZODV</b>	15,41	70,45	13,06	59,09
<b>Nombre d'espèces</b>	<b>28</b>		<b>27</b>	
<b>Nombre d'individus</b>	<b>1408</b>		<b>1332</b>	

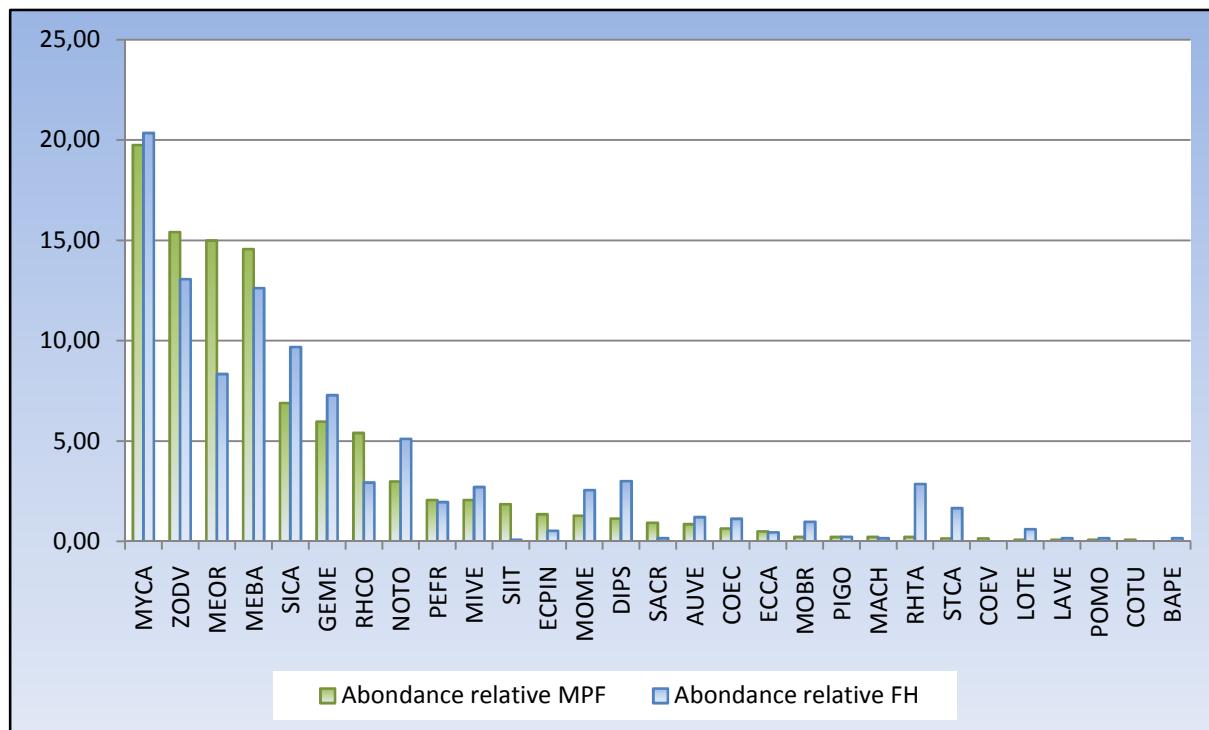


Figure 1 : Abondances relatives comparées par ordre décroissant des oiseaux de forêt humide et maquis paraforestier du Plateau de Goro. Année 2009.

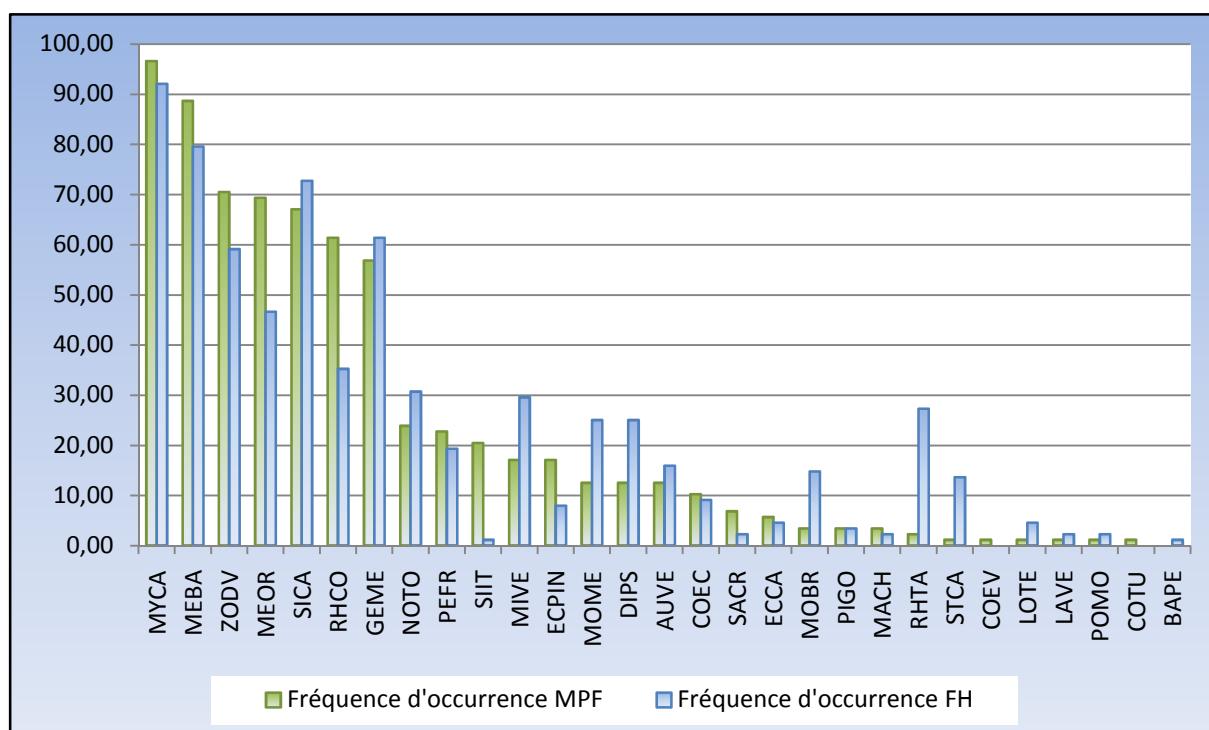


Figure 2 : Fréquences d'occurrences comparées par ordre décroissant des oiseaux de forêt humide et maquis paraforestier du Plateau de Goro. Année 2009.

### 2.3.1. Forêt humide :

Au cours de cette session de comptage 27 espèces d'oiseaux ont été recensées.

C'est la présence de certaines espèces (Notou, Rhipidure tacheté, Monarque brun) qui caractérise le peuplement avien des forêts humides strictes. Six espèces ont été contactées avec une plus grande fréquence en forêt humide (Miro à ventre jaune, Monarque mélanésien, Diamant psittaculaire, Monarque brun, Rhipidure tacheté, Stourne calédonien).

Cinq espèces sont constantes (présentes sur plus de 50 % des points) : Le Myzomèle calédonien, le Méliphage barré, le Siffleur Calédonien la Gérygone mélanésienne, le Zostérops à dos vert. Ces quatre espèces représentent 62,98 % des observations d'oiseaux réalisées dans ce milieu. Viennent ensuite 7 espèces qui sont présentes sur plus de 25 % des points : Méliphage à oreillon gris, Rhipidure à collier, Notou, Rhipidure tacheté, Monarque mélanésien, Diamant psittaculaire. Quinze espèces sont présentes sur moins de 25 % des points dont la Perruche à front rouge, le Monarque brun.



**Photo 4 :** Myzomèle calédonien

### **2.3.2. Maquis paraforestier :**

Cette formation végétale, proche des formations forestières strictes est riche de 28 espèces d'oiseaux contactés en cette saison humide.

Sept espèces sont constantes : Myzomèle Calédonien, Méliphage barré, Zostérops à dos vert, Méliphage à oreillons gris, Siffleur calédonien, Rhipidure à collier, Gérygone mélanésienne. Ces espèces représentent 82,96 % des oiseaux contactés dans ce milieu. Aucune espèce n'est présente de 25 à 50 % des points. Vient ensuite un cortège de 21 espèces, dont le Notou l'Autour à ventre blanc, présent sur moins de 25 % des points.

## **2.4. Comparaisons des peuplements aviens entre les différentes forêts**

La comparaison des peuplements aviens respectifs de chaque forêt (Tableaux 3 et 4) nous permet d'identifier les lambeaux, d'une part, où sont présent les espèces à plus forte valeur patrimoniale et d'autre part, les concentrations d'oiseaux.

### **2.4.1. Richesse spécifique**

La richesse spécifique des sites étudiés va de 9 espèces contactées pour les forêts les moins riches à 21 pour les plus riches.

Les forêts les moins riches sont, par ordre croissant La forêt S2 avec 9 espèces, la Forêt de la Carrière de matériaux avec 10 espèces et la forêt de Kwé nord avec 13 espèces, (une part des points n'a pas pu été reconduite cette année sur ce dernier lambeau car le site a été très fortement remanié pour y faire passer une voie de circulation).

Les forêts les plus riches, comprenant plus de 19 espèces, sont : la Forêt Jaffré, la Forêt nord (partie sud-est, côté Port Boisé), la Forêt de la Kwé est, toutes avec 19 espèces, et les Forêt du Tuyau ainsi que le lambeau Forêt nord côté usine qui abritent 21 espèces.

Les 4 autres lambeaux Pic du Grand Kaori, Wajana, Pic du Pin, Forêt de la Mine des Japonais, abritent de 16 à 18 espèces.

Les forêts les moins riches sont des lambeaux de faible superficie proches des installations industrielles et dont une partie ou les bordures ont été impactées par les chantiers successifs. Ce sont également ces forêts qui hébergent les moins d'espèces endémiques dont le Notou et l'Autour à ventre blanc.

**Tableau 3 :** Abondance relative et richesse spécifique des oiseaux des différents lambeaux forestiers étudiés. En vert les espèces endémiques.

	Pic du Grand Kaori	Forêt Nord Usine	Forêt Jaffré	Forêt Nord Port Boisé	Forêt Kwé est	Forêt Tuyau	Wajana	Pic du Pin	Forêt Mine des jap	Forêt carrière	Forêt S2	Forêt Kwé Nord
<b>AUVE</b>	1,13	0,34	3,83	0,50	1,60	1,82	0,00	2,29	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>BAPE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>COEC</b>	1,13	4,71	0,00	1,01	0,53	0,36	0,00	0,00	0,00	0,64	0,00	0,00
<b>COEV</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	PRE
<b>COTU</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,36	0,00	0,00	0,00
<b>DIPS</b>	0,00	0,00	1,44	0,00	8,51	2,18	2,53	1,15	2,50	0,00	7,51	0,00
<b>ECCA</b>	0,00	0,67	0,00	0,00	2,13	1,09	0,51	0,00	1,07	0,00	0,00	PRE
<b>ECPIN</b>	1,51	0,67	3,83	0,76	0,53	1,82	0,00	0,00	0,36	1,28	0,00	PRE
<b>GEME</b>	6,04	6,40	6,22	4,79	14,89	8,00	4,55	4,58	7,86	8,33	3,76	0,00
<b>LAVE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,73	0,00	0,38	0,00	0,00	0,00	PRE
<b>LOTE</b>	0,00	0,34	0,48	1,26	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MACH</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MEBA</b>	15,09	11,11	14,83	15,87	7,98	10,18	16,67	13,74	10,36	16,03	18,78	PRE
<b>MEOR</b>	17,74	11,11	1,91	13,10	5,85	9,82	12,12	14,12	15,71	7,69	14,55	PRE
<b>MIVE</b>	3,40	2,69	0,96	3,27	2,13	6,18	0,00	2,67	1,79	0,00	0,00	0,00
<b>MOBR</b>	1,13	1,35	0,48	0,50	0,00	0,73	0,00	1,53	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MOME</b>	1,13	1,35	2,87	2,27	1,60	1,45	1,52	2,67	4,64	0,00	0,00	PRE
<b>MYCA</b>	18,49	13,47	25,36	17,13	23,40	22,55	21,21	17,94	22,14	14,74	27,70	PRE
<b>NOTO</b>	10,19	10,77	0,96	11,34	1,06	0,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PEFR</b>	1,51	2,02	3,83	3,02	0,53	2,91	1,01	2,29	0,36	0,00	3,29	PRE
<b>PIGO</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>POMO</b>	0,00	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RHCO</b>	3,77	4,71	5,74	1,76	4,26	1,45	4,55	6,49	4,64	7,05	4,69	PRE
<b>RHTA</b>	3,77	0,67	5,26	0,76	1,60	2,55	0,51	1,15	0,36	0,00	0,00	PRE
<b>SACR</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,82	0,00	1,53	0,71	2,56	0,00	PRE
<b>SICA</b>	6,79	7,07	10,05	3,27	7,45	8,73	10,10	9,54	10,00	16,67	7,51	PRE
<b>SIIT</b>	1,89	2,36	2,39	0,25	0,00	0,00	2,53	1,53	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>STCA</b>	0,00	4,04	0,48	2,02	0,53	0,00	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ZODV</b>	5,28	13,13	9,09	17,13	14,36	14,18	17,17	14,50	17,14	25,00	12,21	0,00
<b>Nb espèces</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>13</b>
<b>Nb espèces end</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

**Tableau 4 :** Fréquence d'occurrence des oiseaux des différents lambeaux forestiers étudiés. En vert les espèces endémiques.

	Pic du Grand Kaori	Forêt Nord Usine	Forêt Jaffré	Forêt Nord Port Boisé 2	Forêt Kwé est	Forêt Tuyau	Wajana	Pic du Pin	Forêt Mine des Jap	Forêt carrière	Forêt S2	Forêt Kwé Nord
<b>AUVE</b>	18,75	6,25	50,00	12,50	12,50	25,00	0,00	31,25	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>BAPE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>COEC</b>	18,75	50,00	0,00	18,75	6,25	6,25	0,00	0,00	0,00	6,25	0,00	0,00
<b>COEV</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	PRE
<b>COTU</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,25	0,00	0,00	0,00
<b>DIPS</b>	0,00	0,00	12,50	0,00	50,00	18,75	25,00	18,75	31,25	0,00	50,00	0,00
<b>ECCA</b>	0,00	12,50	0,00	0,00	12,50	12,50	6,25	0,00	12,50	0,00	0,00	PRE
<b>ECPIN</b>	25,00	12,50	31,25	18,75	6,25	25,00	0,00	0,00	6,25	12,50	0,00	PRE
<b>GEME</b>	50,00	68,75	50,00	62,50	100	75,00	31,25	43,75	75,00	56,25	37,50	0,00
<b>LAVE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,50	0,00	6,25	0,00	0,00	0,00	PRE
<b>LOTE</b>	0,00	6,25	6,25	12,50	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MACH</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,25	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MEBA</b>	100	87,50	87,50	93,75	37,50	81,25	87,50	93,75	81,25	81,25	93,75	PRE
<b>MEOR</b>	75,00	50,00	18,75	81,25	37,50	75,00	56,25	56,25	75,00	31,25	81,25	PRE
<b>MIVE</b>	31,25	31,25	12,50	50,00	25,00	56,25	0,00	25,00	25,00	0,00	0,00	0,00
<b>MOBR</b>	18,75	25,00	6,25	12,50	0,00	12,50	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MOME</b>	12,50	18,75	18,75	31,25	12,50	18,75	12,50	25,00	56,25	0,00	0,00	PRE
<b>MYCA</b>	100	93,75	100	100	87,50	100	100	100	93,75	62,50	100	PRE
<b>NOTO</b>	75,00	87,50	12,50	100	12,50	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PEFR</b>	18,75	18,75	37,50	43,75	6,25	43,75	6,25	25,00	6,25	0,00	25,00	PRE
<b>PIGO</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>POMO</b>	0,00	18,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RHCO</b>	50,00	62,50	50,00	37,50	31,25	18,75	50,00	68,75	62,50	50,00	50,00	PRE
<b>RHTA</b>	31,25	6,25	37,50	12,50	12,50	37,50	6,25	12,50	6,25	0,00	0,00	PRE
<b>SACR</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,50	0,00	18,75	6,25	12,50	0,00	PRE
<b>SICA</b>	75,00	62,50	81,25	50,00	56,25	68,75	75,00	68,75	81,25	93,75	56,25	PRE
<b>SIIT</b>	25,00	37,50	12,50	6,25	0,00	0,00	18,75	18,75	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>STCA</b>	0,00	25,00	6,25	31,25	6,25	0,00	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ZODV</b>	18,75	68,75	56,25	87,50	50,00	68,75	68,75	75,00	75,00	93,75	50,00	0,00

## 2.5. Identification des massifs forestiers à plus forte richesse avifaunistique et patrimoniale

### 2.5.1. Analyses cartographiques

A partir des relevés effectués sur le terrain, plusieurs cartes ont été réalisées permettant de déterminer les lambeaux ou massifs forestiers à plus forte valeur écologique.

Elles zonent les forêts à plus forte valeur pour l'avifaune du Plateau de Goro, en l'occurrence des zones qui concentrent :

- un nombre important d'individus de toutes espèces confondues,
- une grande diversité spécifique,
- un nombre d'espèces endémiques élevé,

- et enfin, les espèces menacées classées par l'U.I.C.N.

En analysant les cartes 1, 2 et 3 respectivement (carte de répartition des points en fonction du nombre d'oiseaux observés (Carte 1) ; carte de répartition des points en fonction du nombre total d'espèces contactées (Carte 2) ; carte de répartition des points en fonction du nombre d'espèces d'oiseaux endémiques observés (Carte 3)), il apparaît que les points aux plus fortes valeurs sont ceux situés dans ou à proximité des zones de forêt humide de taille majeure et éloignés des zones de chantiers. Afin d'intégrer ces différents critères, nous avons établi un indice synthétique de valeur patrimoniale pour chaque point. Ce dernier compile les scores du nombre d'espèces contactées, du nombre d'individus contactés, du nombre d'espèces endémiques et du nombre d'espèces patrimoniales référencées par l'IUCN (Carte 4), (Notou (Autour à ventre blanc (carte 6), Notou (carte 7) Perruche à front rouge (carte 8)), pour chaque point.

Les valeurs données sont les suivantes :

- Indice nombre d'espèces : 1 à 3
- Indice nombre d'individus : 1 à 3
- Indice nombre d'espèces endémiques : 1 à 3
- Nombre d'espèce menacées U.I.C.N. : 0 à 1

Cet indice, gradué de 1 à 10, identifie de manière précise les milieux et les zones à plus forte valeur avifaunistique (Carte 5).

Ces milieux, aux nombreux habitats, permettent à plus d'espèces de s'y implanter et à plus d'individus de chaque espèce d'y cohabiter.

Les forêts dont le score est le plus élevé sont :

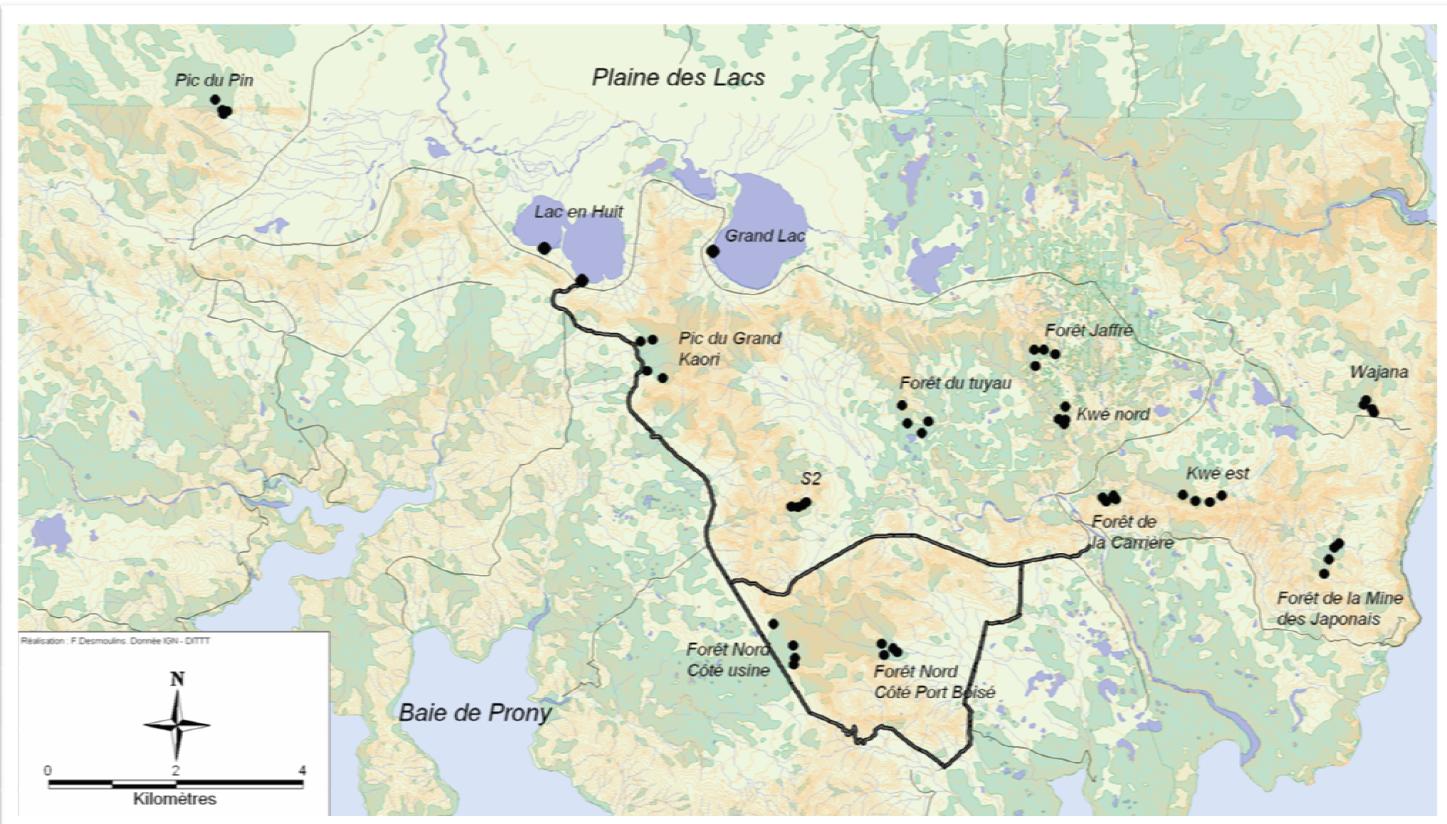
- Le Pic du Grand Kaori : Réserve Spéciale Botanique, cette forêt humide sur pentes est répartie sur de nombreux fragments, dont un principal qui forme l'essentiel du massif, et de nombreux lambeaux de tailles plus réduites sur les autres flancs du relief.
- Le Massif de Forêt Nord : situé à proximité immédiate du site de l'usine, ce dernier est également morcelé. Cette forêt a été classée en réserve botanique en raison de la présence d'une espèce de palmier endémique au massif (*Pritchardiajeanneneyi*) connu par moins d'une dizaine de pieds.
- La forêt du Pic du pin : également classée en réserve botanique, ce vaste lambeau forestier, équivalent aux forêts de Pic du Grand Kaori et Forêt Nord, est également un des lieux où l'indice patrimonial est le plus élevé. Son isolement aux installations industrielles nous renseignera, en poursuivant l'étude, sur le degré d'impact produit par le site industriel de VALE INCO sur l'avifaune.
- Forêt Jaffré : ce lambeau de forêt intégré à un ensemble plus vaste mais morcelé est intéressant, tant au niveau de l'avifaune qu'au niveau de sa valeur patrimoniale (milieu relique). Cette petite forêt semble être très ancienne. Elle abrite un nombre important d'arbres (Chênes gomme) de très grande taille, et son couvert forestier qui regroupe toutes les strates végétales ainsi que des arbres morts, est bien structuré.
- La forêt dite du Tuyau : est une forêt située sur les contreforts des collines bordant la partie nord du plateau. Elle se développe à la fois sur sol plat que sur les pentes des collines voisines. On y trouve de beaux arbres. Ce lambeau jouxte le tuyau qui transporte la pulpe de la zone de traitement du minerai à l'usine de la Baie de Prony. Récemment (2009) des layons ont été tracés dans les maquis paraforestiers (partie sud) de cette forêt.

Les maquis paraforestiers dont le score est le plus élevé sont :

- Forêt Nord : La proximité des vastes formations forestières explique sans doute cette richesse. Il n'existe aucune barrière écologique entre ces maquis et les forêts qui les jouxtent. Les oiseaux peuvent donc circuler librement. De plus la forte activité vocale des oiseaux en cette saison favorise le contacte de nombreuses espèces plus forestières.
- Les maquis paraforestier jouxtant les réserves de la Forêt Jaffré, du Pic du Grand Kaori et Pic du pin : ces trois maquis étant contigüs aux grandes forêts où l'indice patrimonial est fort, bénéficient de la présence d'une riche faune avienne forestière.
- Pic du Grand Kaori : Les maquis paraforestiers contigus aux formations forestières sont pour ce site peu étendus. La proximité des grandes formations boisées a encore favorisé le contact de nombreuses espèces et individus.

Les lambeaux forestiers, où l'indice patrimonial est le plus faible, sont les sites les plus proches des installations industrielles et des chantiers. Les massifs de taille plus restreinte sont également ceux dont l'indice est le plus faible. A contrario, deux forêts éloignées des installations industrielles ont également un indice patrimonial faible la Wajana et la forêt de la mine des Japonais. Elles ne présentent pourtant pas de superficies restreintes et sont en connexion avec d'autres lambeaux forestiers par des formations paraforestières. Sur ces deux forêts on peut toutefois noter la présence d'une activité humaine traditionnelle d'exploitation du bois ainsi que des traces proches d'incendies récents (pour la forêt de la mine des japonais).

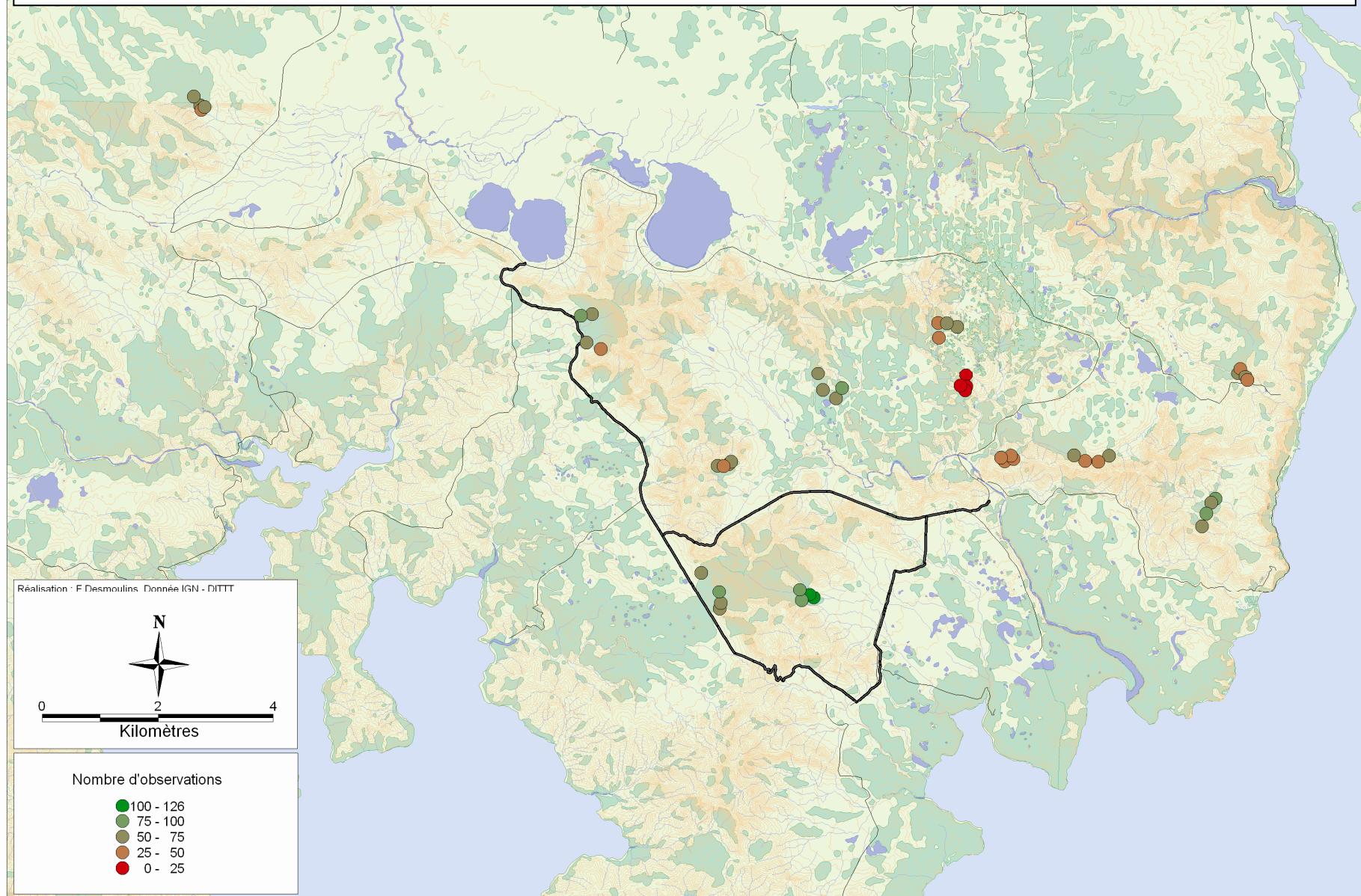
Figure 3 : Carte générale de la zone d'étude



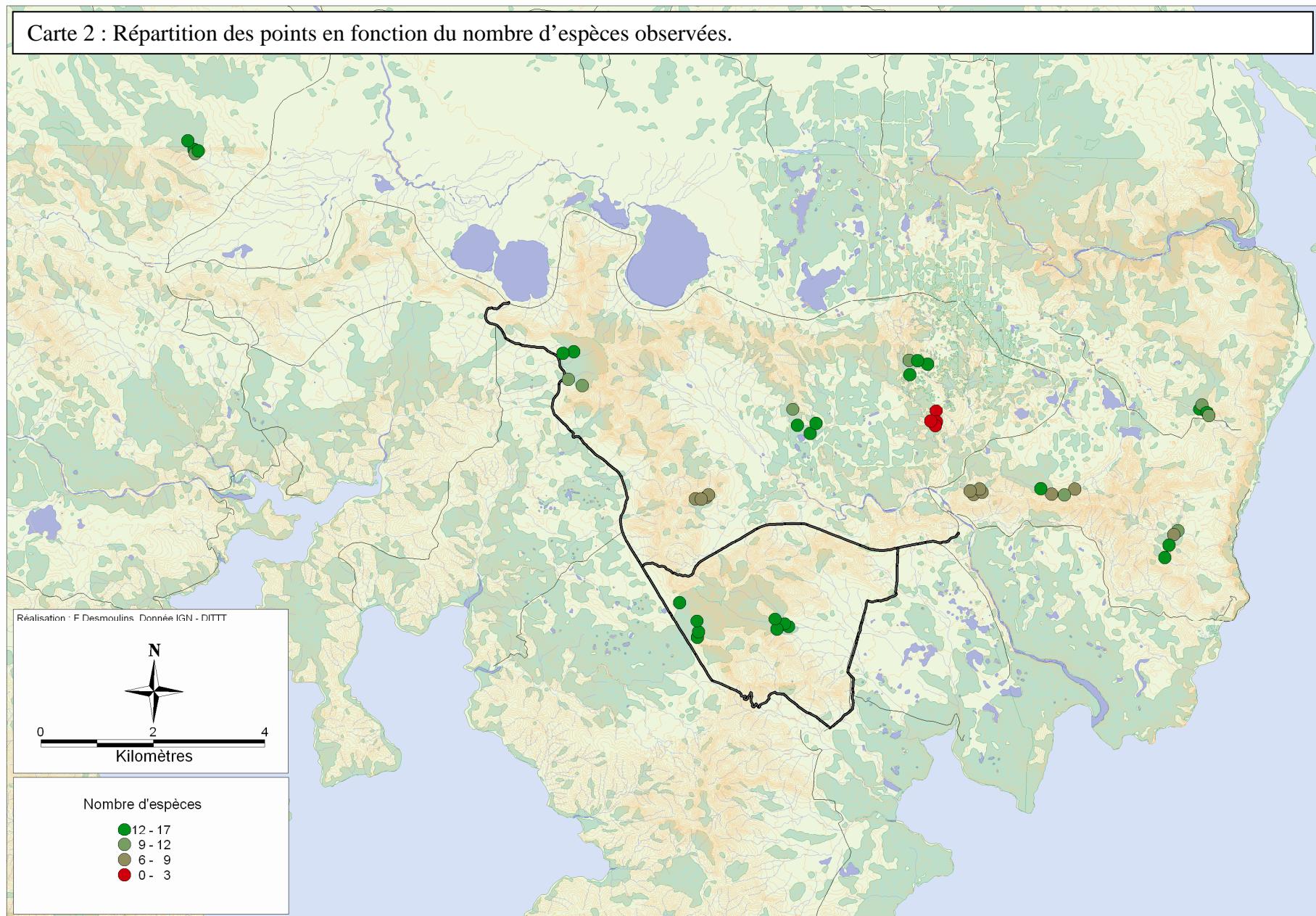
**Tableau 5 :** Valeur des indices patrimoniaux reportés sur les cartes 1, 2, 3, 4, 5.

Code placette	Score nombre espèces	Score nombre de contacts	Score nombre d'espèces endémiques	Score espèces UICN	Valeur patrimoniale
FC 01 MPF	2	2	2	1	7
FC 02 FH	2	2	3	0	7
FC 03 FH	3	2	3	0	8
FC 04 MPF	3	2	3	0	8
FJ 01 MPF	3	2	3	1	9
FJ 02 FH	3	2	3	1	9
FJ 03 FH	2	2	3	1	8
FJ 04 MPF	3	2	3	1	9
FN 01 MPF	3	2	3	1	9
FN 02 FH	3	2	3	1	9
FN 03 FH	3	2	3	1	9
FN 04 MPF	3	2	3	1	9
FN2 01 FH	3	3	3	1	10
FN2 02 FH	3	3	3	1	10
FN2 03 MPF	3	2	3	1	9
FN2 04 MPF	3	3	3	1	10
FT 01 MPF	3	2	2	1	8
FT 02 MPF	3	3	3	1	10
FT 03 FH	3	2	3	1	9
FT 04 FH	2	2	2	1	7
KE 01 MPF	2	2	2	0	6
KE 02 MPF	2	2	3	0	7
KE 03 FH	2	1	2	0	5
KE 04 FH	3	2	3	1	9
KEC 01 MPF	2	2	2	0	6
KEC 02 FH	2	1	2	0	5
KEC 03 FH	2	2	2	0	6
KEC 04 MPF	2	1	2	0	5
KN 01 MPF	1	1	1	0	3
KN 02 FH	1	1	1	0	3
KN 03 FH	1	1	1	0	3
KN 04 MPF	1	1	1	0	3
PDP 01 FH	3	2	2	0	7
PDP 02 FH	3	2	3	1	9
PDP 03 MPF	3	2	3	1	9
PDP 04 MPF	2	2	2	0	6
Pgk 02 FH	2	2	2	1	7
Pgk 03 MpF	2	2	3	1	8
Pgk 04 MpF	3	2	3	1	9
Pgk 05 FH	3	2	3	1	9
S2 01 MPF	2	2	2	1	7
S2 02 FH	2	2	2	1	7
S2 03 FH	2	2	2	0	6
S2 04 MPF	2	2	2	0	6
WA 01 MPF	3	2	2	1	8
WA 02 FH	2	2	3	0	7
WA 03 FH	3	2	3	0	8
WA 04 MPF	2	2	2	0	6

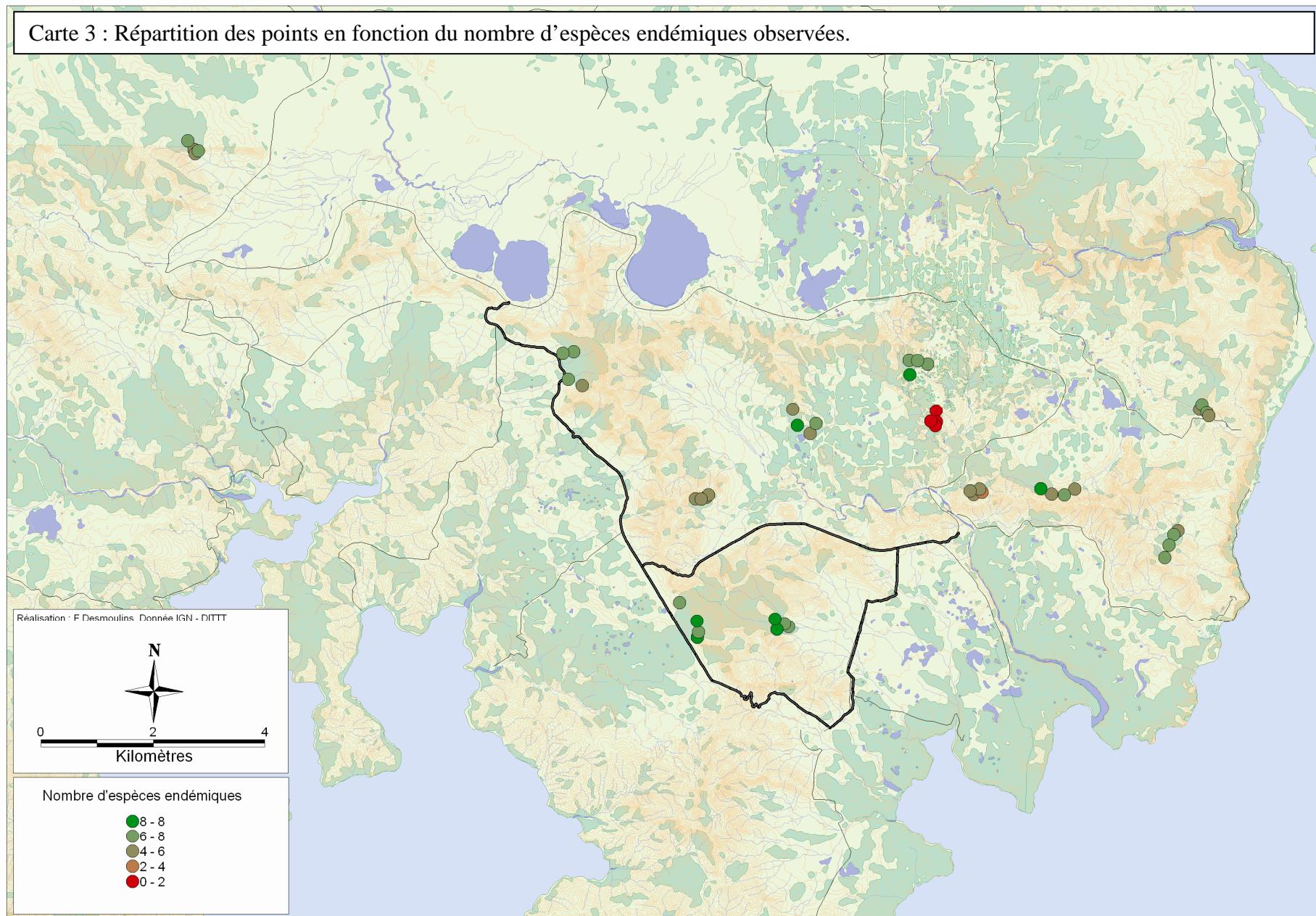
Carte 1 : Répartition des points en fonction du nombre de contacts.



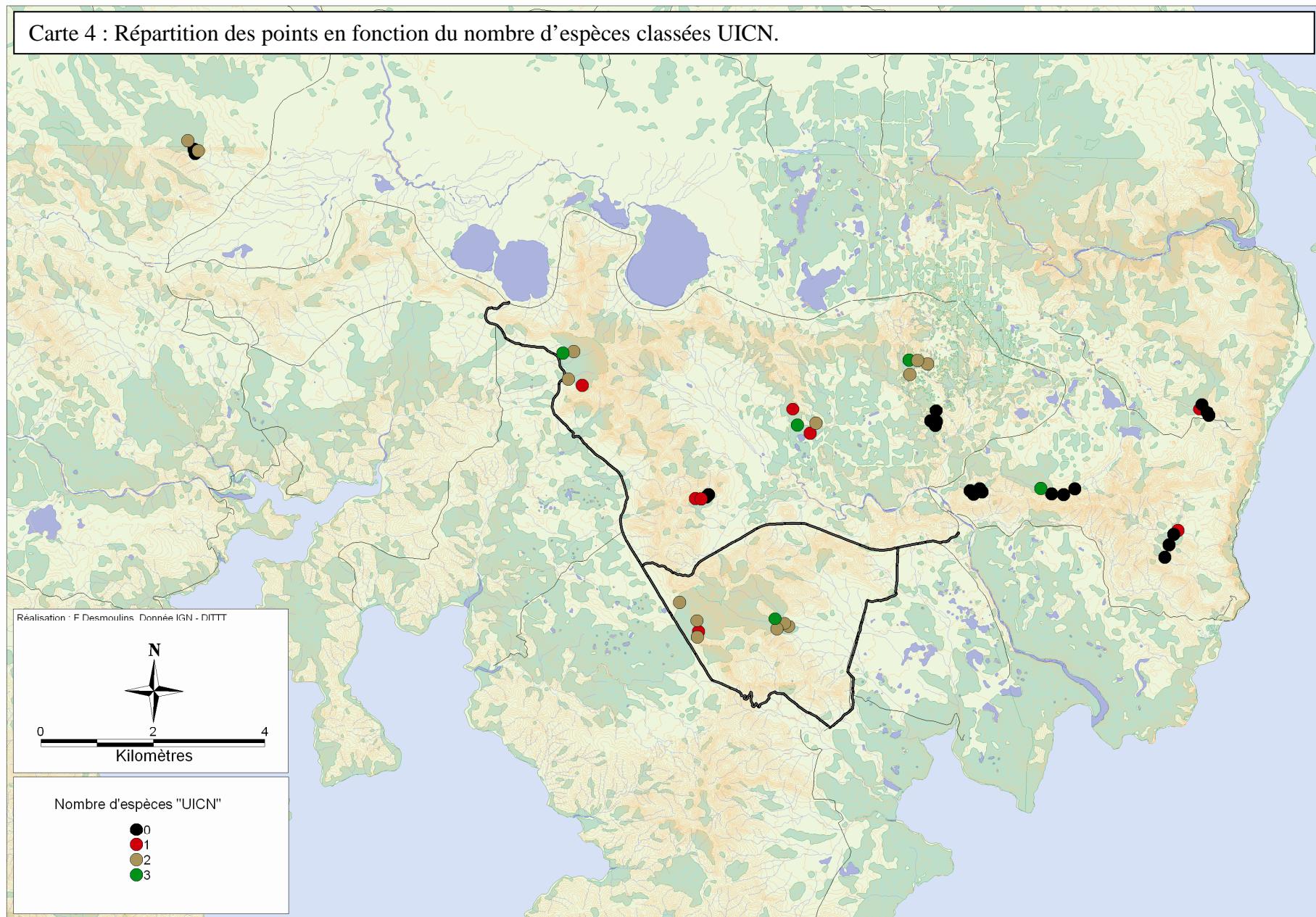
Carte 2 : Répartition des points en fonction du nombre d'espèces observées.



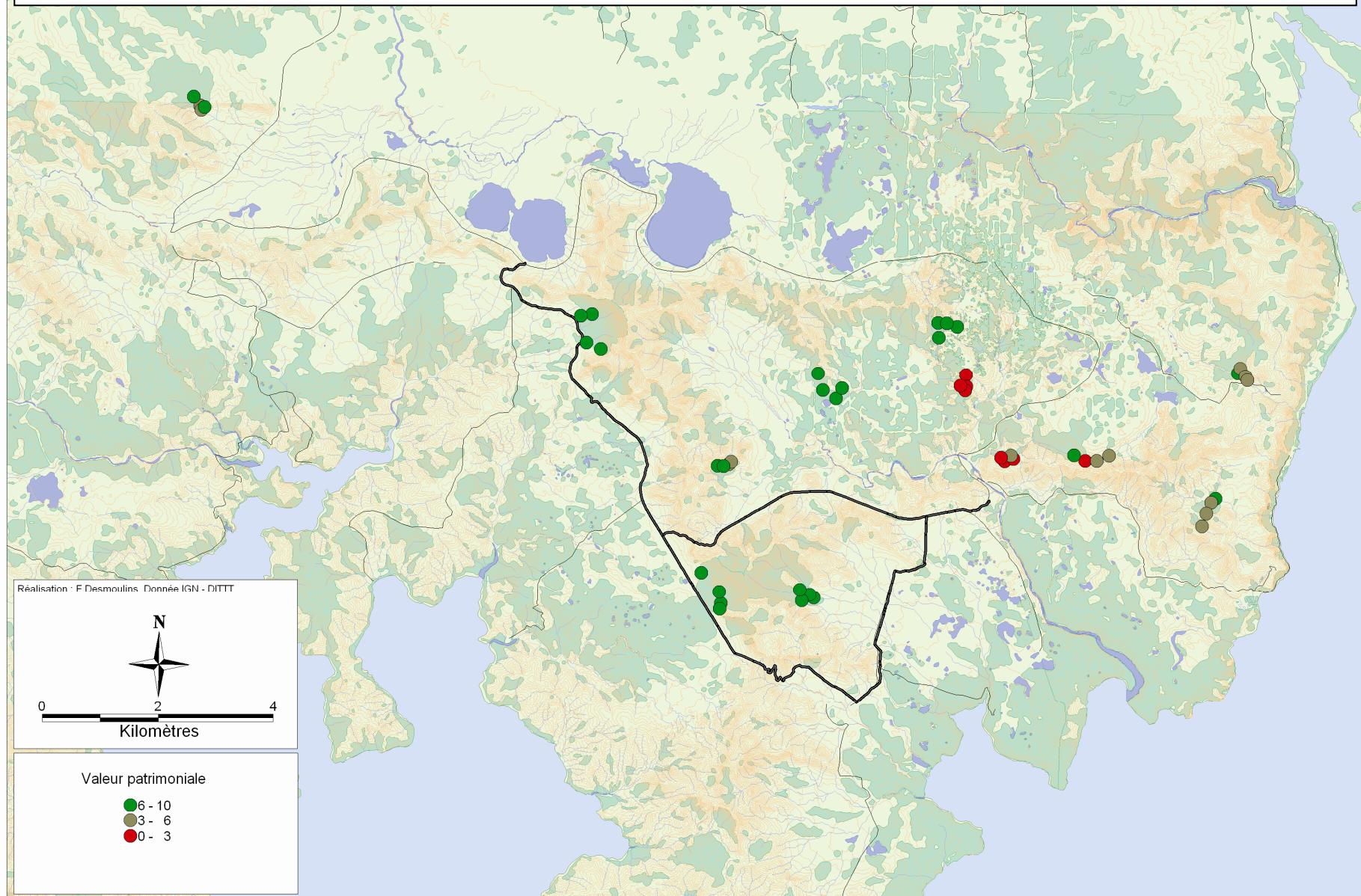
Carte 3 : Répartition des points en fonction du nombre d'espèces endémiques observées.



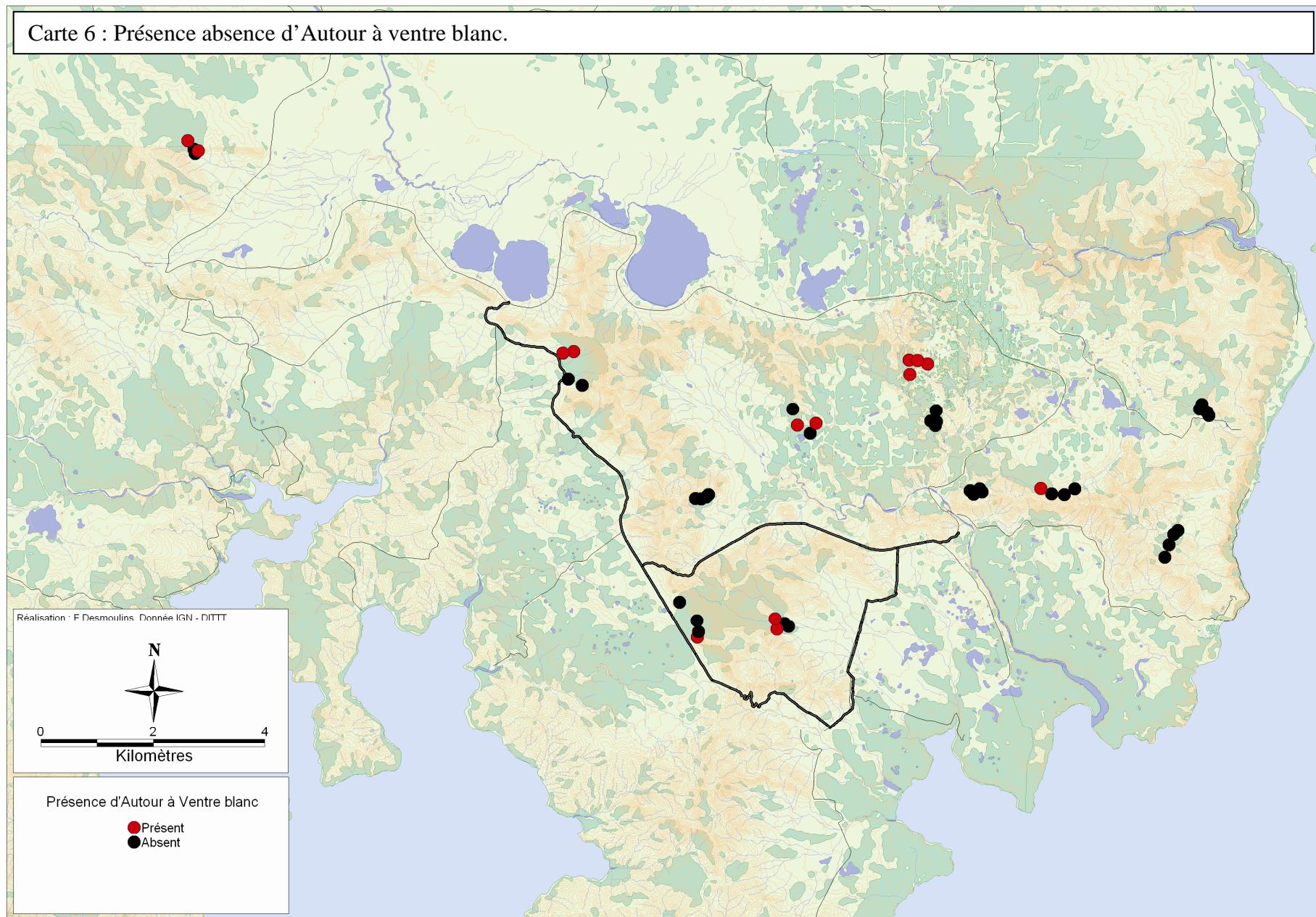
Carte 4 : Répartition des points en fonction du nombre d'espèces classées UICN.



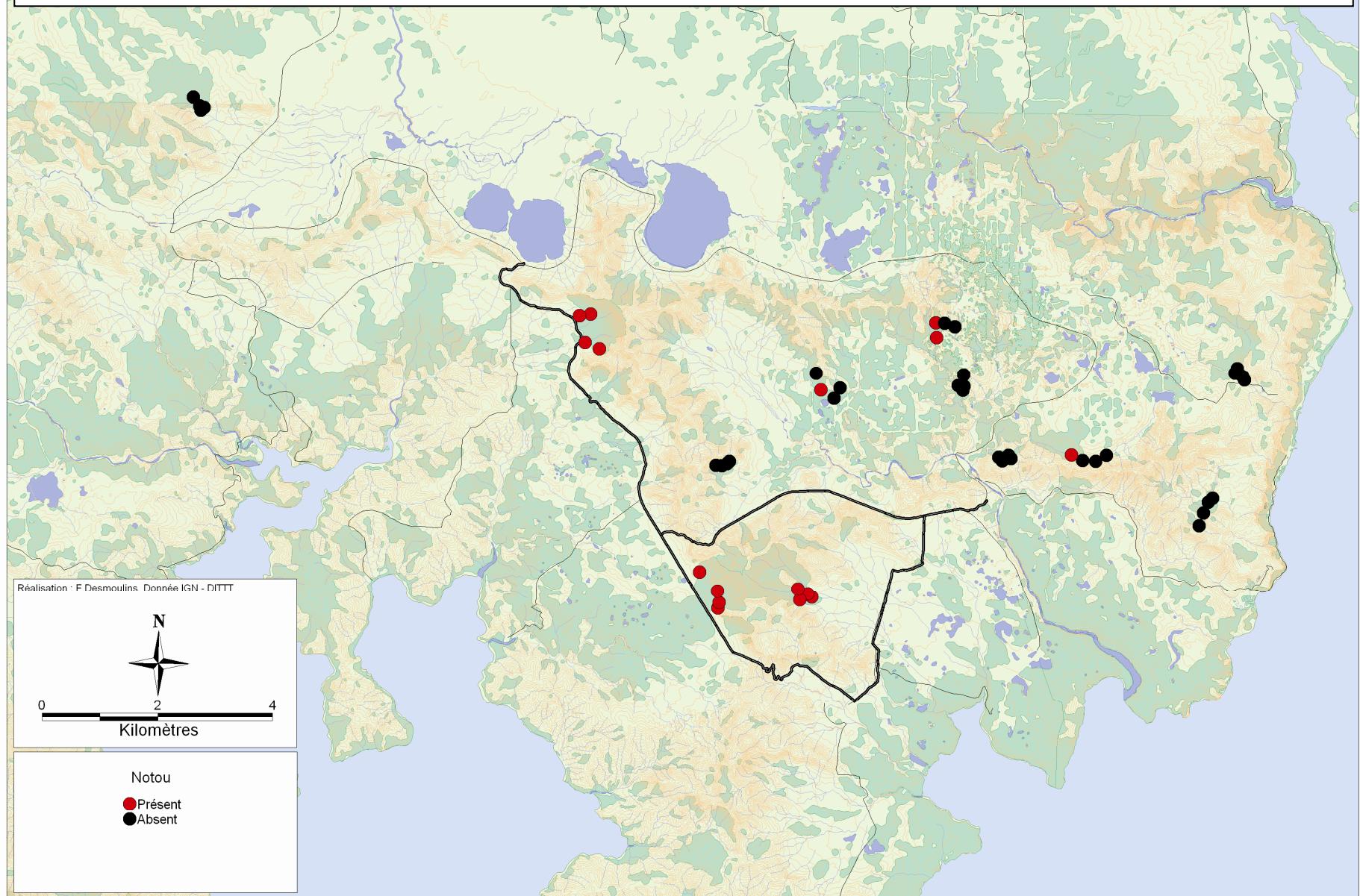
Carte 5 : Répartition des points en fonction de la valeur de l'indice patrimonial.



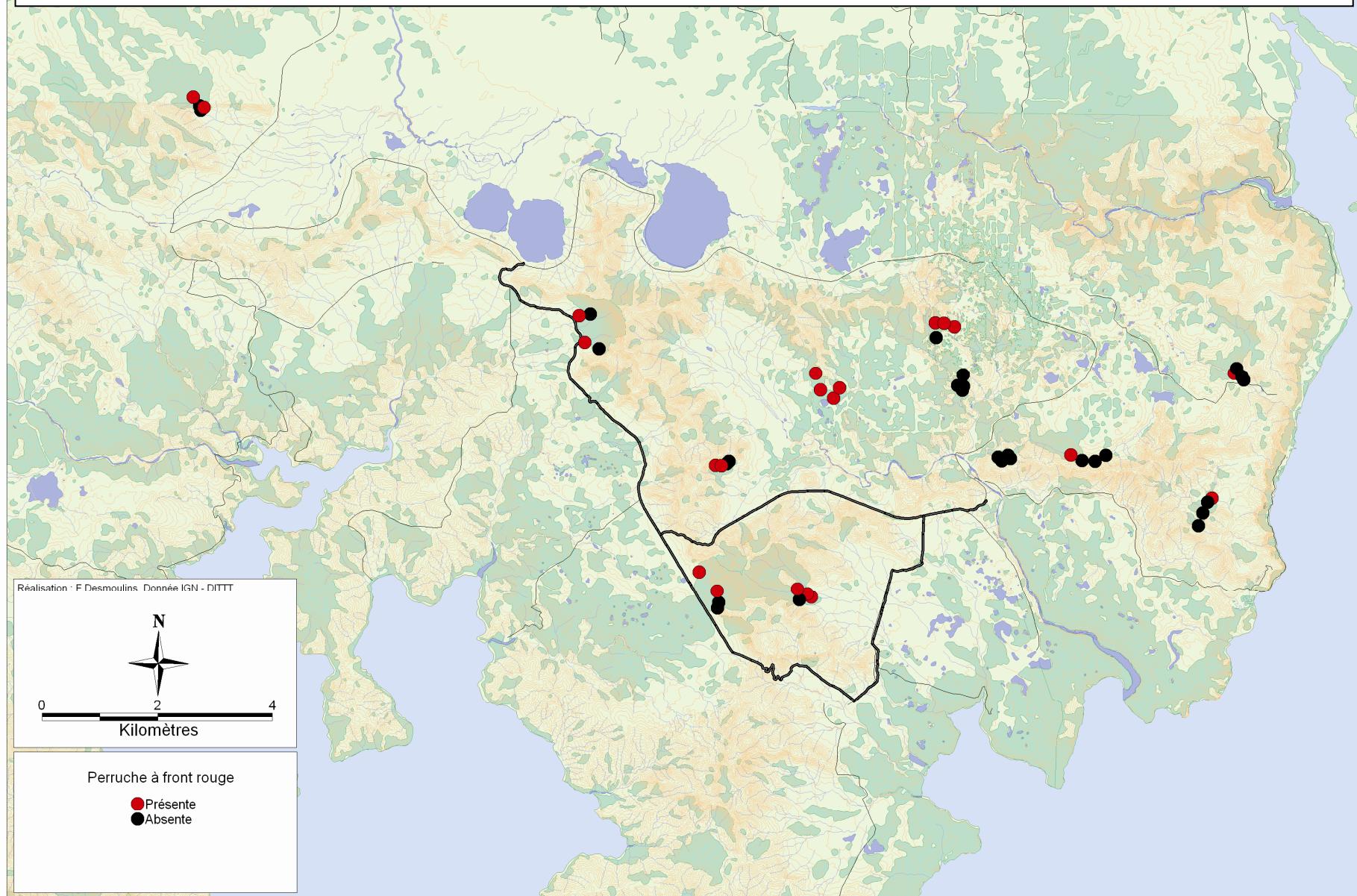
Carte 6 : Présence absence d'Autour à ventre blanc.



Carte 7 : Présence absence de Notou.



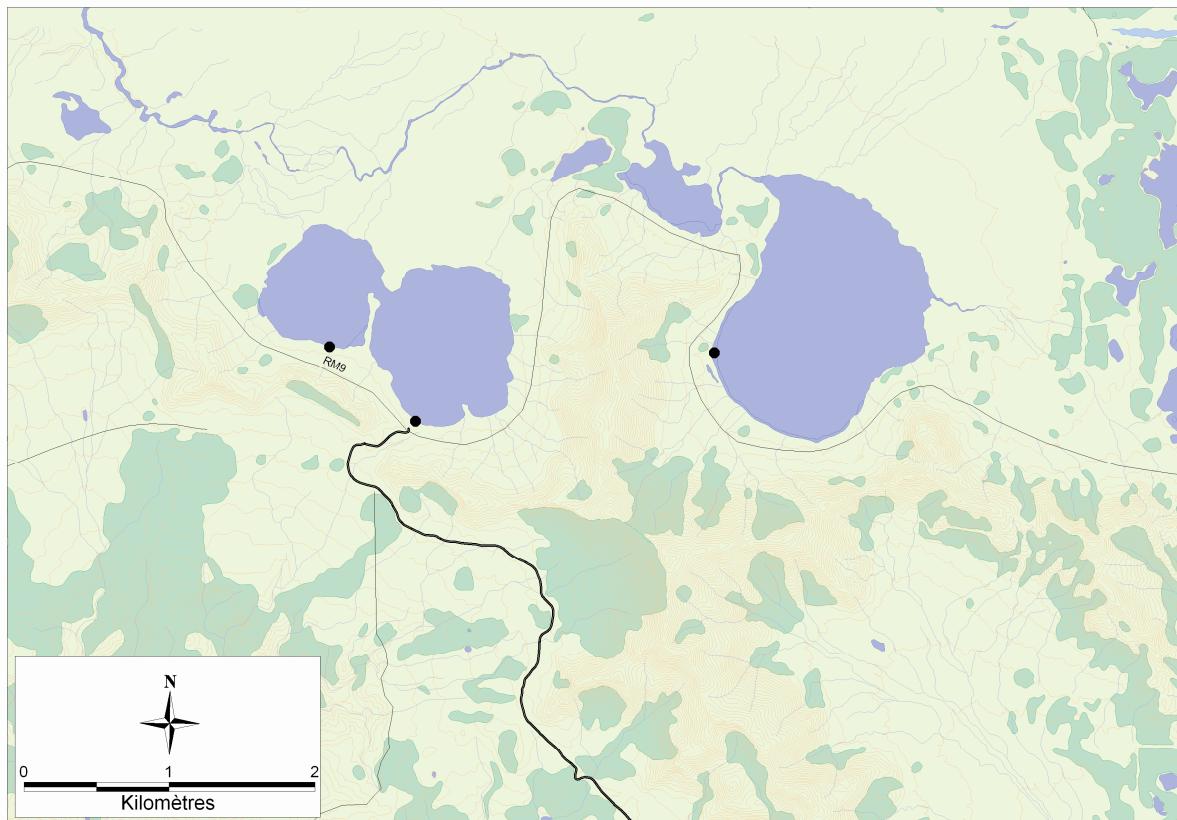
Carte 8 : Présence absence de Perruche à front rouge.



### 3. Avifaune de la Plaine des Lacs

Parallèlement à l'étude des oiseaux terrestres, cinq journées ont été consacrées à l'inventaire de l'avifaune aquatique de la Plaine des Lacs. Trois points d'observations ont été disposés dans le secteur (un sur la rive de chaque plan d'eau du Lac en Huit et un en bordure du Grand Lac). Ces points ont été parcourus chacun 4 fois pendant la période de comptage (2 fois en matinée et 2 fois en soirée). L'observation durait environ 10 minutes voir un peu plus en fonction des conditions d'observation (le temps de balayer l'intégralité de chaque plan d'eau avec une paire de jumelle 10 x 40).

**Carte 9** : Répartition des points de comptages sur la Plaine des Lacs.

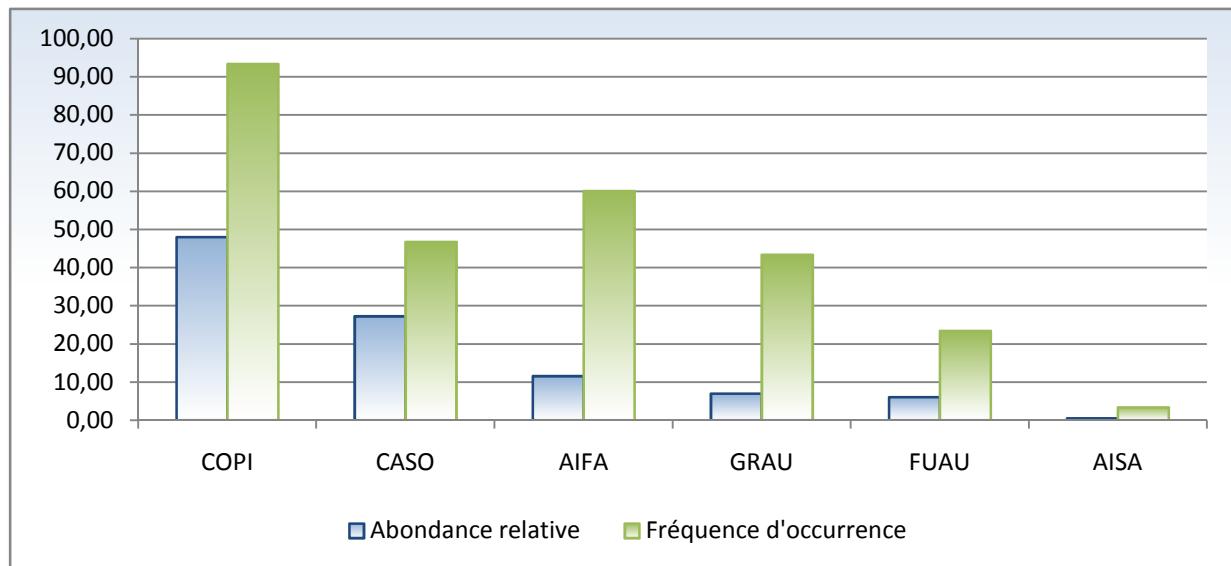


Au cours de ces observations, 6 espèces aquatiques ont été observées. Aucune n'a de statut IUCN particulier. On peut noter toutefois que Le Fuligule austral et le Grèbe Australasiens sont des espèces peu communes en Nouvelle-Calédonie. La nidification du Fuligule austral était encore non documenté sur le territoire il y a encore 6 ans.

Une petite troupe de Cormoran pie (une dizaine environ) et de Canard à sourcil (cinq à chaque fois) a trouvé, sur les rives du Grand Lac, à proximité du camp géologique, une zone de reposoir visiblement abritée. Ce groupe d'oiseau est le plus gros rassemblement des trois points (observations répétées au cours des cinq semaines de comptages). Les Cormorans pie et Canards à sourcil ne sont observés sur les autres points que par quelques individus épars. Une Aigrette sacrée a été observée sur la berge du lac en huit, observation atypique puisque cet oiseau est plutôt commun des zones marines (mangroves, plages, récifs...). Un seul couple de Fuligule austral a été régulièrement observé sur le Lac en huit. Cette espèce avait été observé avec un nombre plus élevé d'individus (une trentaine) en 2004 (Desmoulins et Barré, 2004).

**Tableau 6** : Liste des oiseaux contactés sur la Plaine des Lacs. LR : Large répartition ; PC : Peu commun.

Famille	Nom scientifique	Nom français, Noms locaux	Statut	Code
Podicipedidae	<i>Tachybaptus novaehollandiae leucosternos</i>	Grèbe australasién	LR-PC	GRAU
Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax m. melanoleucus</i>	Cormoran pie	LR	COPI
Ardeidae	<i>Egretta novaehollandiae</i>	Aigrette à face blanche	LR	AIFA
	<i>Egretta sacra albolineata</i>	Aigrette sacrée	LR	AISA
Anatidae	<i>Anas superciliosa pelewensis</i>	Canard à sourcils	LR	CASO
	<i>Aythya a. australis</i>	Fuligule austral	LR-PC	FUAU



**Figure 4** : Comparaisons des abondances relatives et fréquences d'occurrences moyennes des oiseaux de la Plaine des Lacs.

## **Perspectives et conclusion**

A l'issue de cette saison de comptages quelques remarques sont à souligner.

L'avifaune terrestre est riche de 29 espèces (dont 11 endémiques). Six espèces aquatiques ont été comptabilisées dans la Plaine des Lacs. Ce qui fait un total de 35 espèces. La comparaison des peuplements aviens avec les relevés de l'année précédente serait hasardeuse. Trois séries de données au minimum (années de relevés) sont nécessaires pour commencer à observer une tendance. Toutefois le nombre d'espèces terrestres n'a pas changé par rapport à l'année dernière. Une espèce endémique rarement observée les années précédentes sur le plateau n'a pas été contactée cette année (Corbeau calédonien).

Les espèces endémiques et-ou à statut IUCN particulier (Notou, Autour à ventre blanc, Perruche à front rouge) ont été bien présentes au cours de cette étude au sein des formations forestières du plateau. Le Notou est présent dans 6 forêts, L'Autour à ventre blanc dans 7 et la Perruche à front rouge dans 9 forêts.

L'indice patrimonial révèle bien que les forêts les plus pauvres sont celles qui sont soit impactées par les travaux, soit de petite taille, soit contigües à des zones fortement perturbées. Les forêts de taille plus grande ont gardé un indice plus élevé même si elles jouxtent des installations industrielles lourdes (Forêt nord côté usine).

En conclusion, les différentes forêts étudiées au cours de cette session ont encore démontré la richesse avienne présente sur le plateau de Goro. Les corridors écologiques semblent encore fonctionnels (bien que l'utilisation d'un protocole CMR puisse être appréciable pour vérifier ce fait). La situation sur la forêt S2 était préoccupante l'année dernière à la vue du faible score de l'indice patrimonial. Il semblerait que la situation soit stabilisée. La forêt est maintenant isolée des travaux car les gros chantiers contigus sont maintenant finis.

Certaines forêts ne progressent pas. C'est le cas de la forêt proche de la carrière de matériaux. L'indice patrimonial est toujours aussi bas.

La forêt de Kwé nord est maintenant fortement perturbée et les comptages n'ont pas pu être reconduits dans les mêmes zones paraforestières qui ont été arasées. Même si le cœur de cette forêt n'est pas touché par les travaux le nombre d'espèce a diminué par rapport à l'année dernière (13 contre 17).

Les opérations de reboisement déjà entamées sont à poursuivre, afin de renforcer les lambeaux forestiers et maquis paraforestiers déjà présent. Le renforcement des corridors écologiques existants est primordial.

La Plaine des Lacs a un peuplement avien moins élevé quantitativement que celui observé en 2004 au niveau des anatidés (Canard à sourcil et Fuligule austral). Ce point est à surveiller.

Des opérations de suivi de la faune pourraient être menées de manière plus spécifiques sur les espèces patrimoniales du plateau de Goro (Notou, Autour à ventre blanc, Perruche à front rouge). Ces études visant à approfondir les connaissances sur l'écologie de ces espèces (domaine vital, régime alimentaire, interactions avec la flore...) seront également un atout majeur pour la conservation de ces espèces sur le site ainsi que pour les autres milieux similaires de Nouvelle-Calédonie.

## **Glossaire**

Abondance relative ou coefficient d'abondance (Dajoz 1996) : Il correspond au pourcentage des individus d'une espèce par rapport au total des individus de toutes les espèces. Il rend compte de l'importance numérique des oiseaux de chaque espèce détectée sur chaque point.

Climax, climacique : Stade final d'évolution d'un milieu en équilibre avec les composantes climatiques, édaphiques et biologiques d'une zone géographique.

Corridors écologiques : Ensemble linéaire de formations (forêts humides, pour la zone étudiée) qui relie entre eux deux ou plusieurs îlots (Forêt Nord, Pic du Grand Kaori...). Ils permettent la circulation d'animaux à travers la matrice du paysage qui est, pour le Plateau de Goro, le maquis minier (Dajoz 1996).

Effet de lisière Ecotone, zone de transition entre deux milieux distincts contigus. Les lisières sont souvent (mais pas toujours) plus riches en espèces et en individus que les milieux qui les séparent et renferment des espèces qui lui sont particulières : les espèces de lisière (Dajoz 1996). Effet également induit par l'ouverture d'un milieu forestier et se manifeste sur une zone qui peut aller jusqu'à 100 m à l'intérieur de la forêt et qui se traduit par une augmentation de la température, de l'éclairement et de la vitesse du vent tandis que l'humidité relative diminue. Ceci provoque une augmentation de la mortalité des arbres forestiers, une accélération de la chute des feuilles ainsi qu'une invasion des plantes non forestières adaptées à un plus grand éclairement (Dajoz, 1996).

Espèce sédentaire : Espèce réalisant l'intégralité de son cycle annuel au sein du même milieu ou de la même région. Par opposition à migratrice.

Espèce terrestre : Espèce vivant uniquement dans des milieux terrestres, par opposition aux espèces marines.

Forêt sempervirente : Forêt dense humide dont les arbres sont à feuilles persistantes. Forêt tropicale humide.

Fréquence d'occurrence ou constance : Rapport exprimé sous la forme d'un pourcentage, entre le nombre total des relevés et le nombre de relevés contenant l'espèce. Les espèces constantes sont présentes dans plus de 50% des relevés, les espèces accessoires dans 25 à 50% et les espèces accidentelles ou spécialisées dans moins de 25% (Dajoz 1996).

Guilde : Fraction d'un peuplement qui réuni un ensemble d'espèces qui exploitent la même ressource de la même façon.

Métapopulation : Ensemble de sous-populations interconnectées par des individus qui se dispersent et assurent la liaison génétique entre elles. La dispersion se fait souvent par les voies privilégiées que sont les corridors (Levins, 1969, 1970 ; Hanski, 1991 ; Dajoz 1996).

Peuplement, communauté : Ensemble des individus de toutes les espèces vivant sur un territoire.

Population : Ensemble d'individus d'une même espèce vivant sur le même territoire.

Relicte, relictuel : communauté d'individus, groupes de plantes, ou espèces restées en place après réduction de leur milieu de vie et installation dans leur voisinage d'une nouvelle communauté biologique.

Ubiquiste : Se dit d'une espèce animale ou végétale que l'ont rencontré dans des milieux très différents.

## **Bibliographie**

- Barré N., Dutson G. 2000. Oiseaux de Nouvelle Calédonie. Liste commentée. Alauda. Suppl. (68), 48p.
- Barré, N., Chazeau, J., Delsinne, T., H., Sadlier, R., Bonnet de Larbogne, L. & Potiaroa, T. 2001. Regénération naturelle et dynamique de l'écosystème forêt sclérophylle après mise en défens à Tiéa (Pouembout). II Etude faunistique. Polycopié IRD-Province Nord n°11-2001. 54 pp et annexes.
- Barré, N., Géraux, H. 2002. Mission à l'île de Baaba (Province Nord) 24 au 26 juin 2002. Inventaire des oiseaux des zones dites de forêts sèches et des zones périphériques. Polycopié programme Forêt sèche, 6p.
- Barré, N., Ménard, C. 2003. Inventaire et écologie de l'avifaune des massifs de Nékoro et Mouataoua (Province Nord). Polycopié programme forêt sèche. 12 pp et annexes.
- Barré, N. 2004. Etat et connaissances sur l'avifaune des forêts sempervirentes de la Province Sud de Nouvelle-Calédonie. Revue bibliographique. IAC/Programme élevage et faune sauvage n°4/2004. 19 p et annexes.
- Bibby, C.J., Burgess, N.D., Hill, D.A., Mustoe, S.H. 1992. Bird Census Techniques. Academic Press.
- BirdLife International (2004) a. *Threatened Birds of the World 2004*. CD-ROM BirdLife International, Cambridge, UK.
- Chartendrault V., Desmoulins F., Barré N. 2007. Oiseaux de la Chaîne Centrale. Province Nord de la Nouvelle-Calédonie. Guide d'identification. Province nord et Institut Agronomique néo-Calédonien. Editeur Nouméa. 136 p.
- Delafenêtre J., Mériot M., Létocart Y. 2002. Premières données sur l'étude du Méliphage noir (*Gymnomyza aubriana*) dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue. Rapport interne polycopié 6034-125, Services des Parcs et Réserve terrestres, DRN-Province Sud. 6p.
- Demoncheaux J.P. 1997. Contribution à la mise au point d'une méthode de recensement du Carpophage géant (*Ducula goliath*) dans le cadre de la gestion de la biodiversité en Nouvelle Calédonie. Thèse Doc Vétérinaire, Faculté de Médecine de Nantes, 95 pages et annexes.
- Desmoulins F., Barré N. 2004. Inventaire et écologie de l'avifaune du Plateau de Goro. Rapport intermédiaire, saison sèche. Rapport polycopié Goro-Nickel/IAC, Programme élevage et faune sauvage n°1/2004. 28 p et annexes.
- Desmoulins F., Barré N. 2004. Inventaire et écologie de l'avifaune du Plateau de Goro. Rapport polycopié Goro-Nickel/IAC, Programme élevage et faune sauvage n°9/2004. 47 p.
- Desmoulins F., Barré N. 2004. Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des Forêts Sclérophyllées. Rapport n°07/ février 2004. Programme Forêt Sèche. 40 p et annexes.

Desmoulins F., Barré N. 2006. Contribution à l'étude écologique du site de Gouaro Deva. Ecologie de l'avifaune : distribution, abondance et caractérisation des communautés. Rapport n°02/2006. Programme Forêt Sèche. 33 p et annexes.

Desmoulins F., Barré N. 2005. Oiseaux des Forêts sèches de Nouvelle-Calédonie. Guide d'identification. Programme Forêt Sèche et Société Calédonienne d'Ornithologie. Editeur Nouméa. 107 pp.

Doughty, C., Day, N., Plant, A. 1999. Birds of the Solomons, Vanuatu & New Calédonia. Helm Field Guides. 206 pp.

Duchesne, S.L., Bélanger, M., Grenier et F. Hone. 1999. Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole. Fondation les oiseleurs du Québec inc. Bibliothèque Nationale du Québec, 1999. Bibliothèque Nationale du Canada, 1999. 59 pp.

Ekstrom J.M.M., Jones J.P.G., Willis J., Tobias J., Dutson G & Barré N. 2002. New information on the distribution, status and conservation of terrestrial bird species in Grande Terre ; New Caledonia. *Emu*, 102 : 197-207.

Gadat R. 1996. Données actuelles sur la Biologie du Cagou (*Rhynochetos jubatus*) et du Notou (*Ducula goliath*), oiseaux endémiques de Nouvelle-Calédonie. Etude de leurs parasites. Thèse de Doctorat vétérinaire. N°80, Université Claude Bernard, Lyon 1.

Gargominy, O. 2003. Biodiversité et conservation dans les collectivités française d'outre-mer. 246 pp. Comité français pour l'UICN. Collection Planète Nature.

Hanski, I., 1991. Methapopulation dynamics : brief history and conceptual domain. *Biol. J. Lin. Soc.*, 42, p. 3-16.

Hanski, I., 1991. Single species metapopulation dynamics : concepts, models and observation. *Biol. J. Lin. Soc.*, 42, p. 17-38.

Levins, R., 1969. Some demographic and genetic consequences of environmental heterogeneity for biological control. *Bull. ent. Soc. Amer.*, 15, p. 237-240

Levins, R., 1970. Extinction. In : M. Gerstenhaber (ed.), Some mathematical problems in biology, p. 77-107. American mathematical society, Providence.

Létocart Y. 1996. Table ronde Notou (*Ducula goliath*). Rapport interne polycopié, DRN-Province Sud 3 p et annexes.

Létocart Y. 1998. Observations par radio-tracking des comportements du Notou (*Ducula goliath*) dans le Parc de la Rivière Bleue de août 1993 à décembre 1997. Rapport interne polycopié, DRN-Province Sud, 46 p.

Létocart Y. 2001. Chant des oiseaux de Nouvelle Calédonie. CD rom Tourou Images.

Létocart Y., Agourou G & Blancher S. 1995. Statut des oiseaux de forêt dans le bassin de la Nodela (commune de Bourail). Rapport interne polycopié DRN, DDR-Province Sud, 19 p.

Létocart Y., Salas M. 1997. Spatial organisation and breeding of Kagu (*Rhynochetos jubatus*) in Rivière Bleue Parc, New Caledonia. *Emu*, 97 : 97-107.

Létocart Y., Mériot J.M. 2003. Rapport d'observations sur la Perruche huppée *Eunymphicus cornutus* (Psittacidae). Observations réalisées dans la région de Farino/Col d'Amieu entre octobre 2002 et avril 2003. Rapport interne polycopié 6034-127, Service des Parcs et Réserves terrestres, DRN-Province Sud. 25p.

Mériot J.M., Létocart Y. 2002 a. Recensement des oiseaux dans trois réserves spéciales botaniques du Sud : Réserve spéciale botanique de Forêt Nord. Réserve spéciale botanique du Grand Lac. Réserve spéciale botanique de Cap N'Dua. Rapport interne polycopié 6049-03/03, Service des Parcs et Réserves terrestres, DRN-Province Sud. 23 p.

Mériot J.M., Létocart Y. 2002 b. Recensement des oiseaux dans les régions de Farion-Col d'Amieu et Parc Provinciale de la Rivière Bleue. Rapport interne polycopié 8186-09/03, Service des Parcs et Réserves terrestres, DRN-Province Sud. 31p.

Spaggiari J., Chartendrault V. et Barré N., 2007. Zones importantes pour la conservation des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. Société Calédonienne d'Ornithologie – SCO et Birdlife International. Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 216 pp.

Suprin B., Létocart Y., Blancher S., Bruireu Y. & Salas M. 1996. Statut des oiseaux de forêt dans la région du Col d'Amieu. Rapport interne polycopié, DRN, DDR-Province Sud, CIRAD. 8 p.

Suprin B., Agourou G., Létocart Y., Brochot S. & Gilbert A. 1997. Statut des oiseaux dans les forêts du littoral de la région de Port Boisé (de la Rivière Koué au Cap N'Dua). Rapport interne polycopié, DRN, DDR-Province Sud. 11 p.

Villard, P., Barré, N., de Garine Wichatitsky, M., Ménard, C. 2003. Effets de quelques paramètres géographiques sur la présence du Notou Ducula goliath et d'autres espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial en Nouvelle Calédonie. Rapport IAC, programme Elevage et Faune Sauvage n°1/2003. 32 pp et annexes.

Vuilleumier F. & Gochfeld M. 1976. Notes sur l'avifaune de Nouvelle Calédonie. *Alauda*, 44(3) : 237-273.

Sutherland WJ, Newton I, Green R, *Bird ecology and conservation: a handbook of techniques*, Oxford University Press, 2004, 320 pp.